Lévitique 6

Französische Darby-Übersetzung

1 (5:20) Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **2** (5:21) Si quelqu'un a péché et a commis une infidélité envers l'Éternel, et a menti à son prochain pour une chose qu'on lui a confiée, ou qu'on a déposée entre ses mains, ou qu'il a volée, ou extorquée à son prochain; **3** (5:22) ou s'il a trouvé une chose perdue, et qu'il mente à ce sujet, et qu'il jure en mentant à l'égard de l'une de toutes les choses qu'un homme fait de manière à pécher en les faisant; **4** (5:23) alors, s'il a péché et qu'il soit coupable, il arrivera qu'il rendra l'objet qu'il a volé, ou la chose qu'il a extorquée, ou le dépôt qui lui a été confié, ou la chose perdue qu'il a trouvée, **5** (5:24) ou tout ce à l'égard de quoi il a juré en mentant; et il restituera le principal, et ajoutera un cinquième par-dessus; il le donnera à celui à qui cela appartient, le jour de son sacrifice pour le délit. **6** (5:25) Et il amènera, pour l'Éternel, au sacrificateur, son sacrifice pour le délit, un bélier sans défaut, pris du menu bétail, selon ton estimation, en sacrifice pour le délit. **7** (5:26) Et le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel; et il lui sera pardonné, quelle que soit la faute qu'il ait faite en laquelle il s'est rendu coupable.

8 (6:1) Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **9** (6:2) Commande à Aaron et à ses fils, en disant: C'est ici la loi de l'holocauste. C'est l'holocauste: il sera sur le foyer sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin; et le feu de l'autel brûlera sur lui. **10** (6:3) Et le sacrificateur revêtira sa tunique de lin, et mettra sur sa chair ses caleçons de lin, et il lèvera la cendre de l'holocauste que le feu a consumé sur l'autel, et la mettra à côté de l'autel; **11** (6:4) et il ôtera ses vêtements, et revêtira d'autres vêtements, et il emportera la cendre hors du camp en un lieu pur. **12** (6:5) Et le feu qui est sur l'autel y brûlera; on ne le laissera pas s'éteindre. Et le sacrificateur allumera du bois sur ce feu chaque matin, et y arrangera l'holocauste, et y fera fumer les graisses des sacrifices de prospérités. **13** (6:6) Le feu brûlera continuellement sur l'autel, on ne le laissera pas s'éteindre.

14 (6:7) Et c'est ici la loi de l'offrande de gâteau: l'un des fils d'Aaron la présentera devant l'Éternel, devant l'autel. **15** (6:8) Et il lèvera une poignée de la fleur de farine du gâteau et de son huile, et tout l'encens qui est sur le gâteau, et il fera fumer cela sur l'autel, une odeur agréable, son mémorial à l'Éternel. **16** (6:9) Et ce qui en restera, Aaron et ses fils le mangeront; on le mangera sans levain, dans un lieu saint; ils le mangeront dans le parvis de la tente d'assignation. **17** (6:10) On ne le cuira pas avec du levain. C'est leur portion, que je leur ai donnée de mes sacrifices faits par feu. C'est une chose très-sainte, comme le sacrifice pour le péché et comme le sacrifice pour le délit. **18** (6:11) Tout mâle d'entre les enfants d'Aaron en mangera; c'est un statut perpétuel en vos générations, leur part des sacrifices faits par feu à l'Éternel: quiconque les touchera sera saint. **19** (6:12) Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **20** (6:13) C'est ici l'offrande d'Aaron et de ses fils, qu'ils présenteront à l'Éternel, le jour de son onction: un dixième d'épha de fleur de farine, en offrande de gâteau continuelle, une moitié le matin, et une moitié le soir. **21** (6:14) Elle sera apprêtée sur une plaque avec de l'huile; tu l'apporteras mêlée avec de l'huile; tu présenteras les morceaux cuits du gâteau en odeur agréable à l'Éternel. **22** (6:15) Et le sacrificateur d'entre ses fils qui sera oint à sa place, fera cela; c'est un statut perpétuel: on le fera fumer tout entier à l'Éternel. **23** (6:16) Et tout gâteau de sacrificateur sera brûlé tout entier; il ne sera pas mangé.

24 (6:17) Et l'Éternel parla à Moïse, disant: **25** (6:18) Parle à Aaron et à ses fils, en disant: C'est ici la loi du sacrifice pour le péché: au lieu où l'holocauste sera égorgé, le sacrifice pour le péché sera égorgé devant l'Éternel: c'est une chose très-sainte. **26** (6:19) Le sacrificateur qui l'offre pour le péché le mangera; on le mangera dans un lieu saint, dans le parvis de la tente d'assignation. **27** (6:20) Quiconque en touchera la chair sera saint; et s'il en rejaillit du sang sur un vêtement, ce sur quoi le sang aura rejailli, tu le laveras dans un lieu saint; **28** (6:21) et le vase de terre dans lequel il a été cuit sera cassé; et s'il a été cuit dans un vase d'airain, il sera écuré et lavé dans l'eau. **29** (6:22) Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera: c'est une chose très-sainte. **30** (6:23) Nul sacrifice pour le péché dont le

Druckausgabe erzeugt am 07.08.2025 auf bibelkommentare.de

sang sera porté dans la tente d'assignation pour faire propitiation dans le lieu saint, ne sera mangé; il sera brûlé au feu.

Druckausgabe erzeugt am 07.08.2025 auf bibelkommentare.de